



### PUBLIC CONCERNE

Tout travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

### DUREE

1 jour (7 heures).

### METHODE(S)-MOYEN(S)

- Apports théoriques et exercices d'application en salle
- Echanges d'expériences entre stagiaires,
- Apports pratiques par le biais de mise en situation sur plateforme pédagogique

### PRE REQUIS

- Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans.
- Aptitude médicale au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des Equipements de Protection Respiratoire,
- Maîtriser la langue d'enseignement

### MATERIEL

Salle de formation équipée, plateforme pédagogique (zone ou est reproduite un chantier amiante grandeur nature ainsi que différentes situations de travail simulant des Matériaux Contenant de l'Amiante).

### PERIODICITE

- Recyclage tous les 3 ans

### MODALITES D'ANIMATION

Echanges entre stagiaires, apports théoriques, activités d'application et mises en situation.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

1 session de 10 stagiaires maximum

### EQUIPEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES

SO

### DATES ET LIEUX

Cf convention

### OBJECTIF(S)

Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.

### CONTENU DE LA FORMATION

- **Evolutions réglementaires**
- **Evolutions techniques**
- **Retours d'expériences de situation de chantier : difficultés rencontrées et solutions mises en place**

### VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation théorique par un questionnaire à choix multiples.
- Evaluation pratique incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.
- Délivrance d'une attestation de compétences sous réserve de la réussite aux examens théoriques et pratiques.
- Délivrance d'une attestation de présence en fin de formation.

### TARIF

Cf convention de formation